

Bref historique de la *Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université* (FQPPU) ou : Comment insérer la morale dans la politique

Pierre Hébert

(FAPUQ – 1967) + (IPUQ) = (FQPPU – 1991)... Ce n'est pas là une formule cabalistique syndicale ! C'est que, si je souhaite esquisser ce soir un bref historique de la FQPPU, il convient de noter avant tout qu'elle n'est pas surgie *sui generis*. Il faut à cette fin non seulement revenir à la fondation de la FQPPU, en 1991, mais aussi retourner à la première Fédération syndicale, la FAPUQ, fondée en 1967. Et si je propose de retracer ici, brièvement, l'historique de ces réalisations fédératives, je souhaite également, et même surtout dégager une trame de fond qui, traversant tout à la fois l'université québécoise et la Fédération syndicale de ses professeurs, fonde la nécessité et le rôle de notre Fédération universitaire.

« Croyez-vous qu'il est possible ou souhaitable d'unifier les forces universitaires québécoises? » Telle est la question posée le 9 février 1990, lors d'un colloque tenu à Sherbrooke et réunissant l'ensemble des syndicats et associations de professeures et professeurs des universités québécoises. La réponse est à ce point positive que, lors de rencontres tenues aux mois de février et mars 1991, les présidents acceptent à l'unanimité une proposition visant la création d'une nouvelle Fédération. Deux mois plus tard, les 16 et 17 mai 1991 précisément, est effectivement fondée la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), lors d'un congrès tenu à Bromont.

Mais pour saisir la portée de la question, nous devons revenir en 1967, qui n'était pas seulement l'année de l'Expo, n'en déplaise à Beau Dommage. Cette année 1967 marque la fondation de la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (FAPUQ). Rappelons-le : les universités du Québec sont en plein essor durant les années 1960, et la nécessité d'un regroupement de leurs professeurs dans une Fédération s'impose.

À la première réunion du 18 novembre 1967, le Conseil de la FAPUQ affirme « que les professeurs des universités du Québec doivent être entendus comme groupe. » Le président Michel Roberge remarquera plus tard que « [...] cela signifie avant tout la fin de l'amateurisme avec lequel nous avons peut-être trop traité jusqu'ici de la défense et de la promotion de nos intérêts professionnels. »

Il serait trop long de retracer ce soir les méandres des années 1967-1991. Mais, avançant dans la quête de sa propre identité, notons que c'est une FAPUQ solidifiée qui lance son journal, *Nouvelles universitaires*, le 25 septembre 1979, dont le premier éditorial est signé par Jean-Louis Roy, futur directeur du *Devoir*. Je ne puis non plus retracer ici les grands combats qu'a menés la FAPUQ à partir de 1980; mais, pour nous ce soir qui revoyons les grandes lignes de cette histoire, une mise au point, en 1987, du président de la FAPUQ Marcel Fournier, éclaire singulièrement les deux grandes étapes de la FAPUQ depuis 1967 :

La première, celle des années 1970, se concrétise par le souci d'organisation : recrutement des membres et mise en place de structures syndicales, établissement de services juridiques et économiques, etc. Ce sont [...] des années d'apprentissage [...]. La deuxième étape, celle des années 1980, est marquée par la manifestation d'un souci plus proprement politique. [...] Les professeurs d'université demanderont, par le biais de leur Fédération, à être plus présents dans les grands débats concernant l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Ces treize années de la FAPUQ (1967-1980) sont vraiment, en ces débuts du fédéralisme syndical universitaire, celles d'une première étape d'apprentissage, de préparation à une « entrée dans le monde ». Il faut mentionner que le syndicalisme universitaire est lui-même en voie de formation. Ces premières années de la FAPUQ soulignent d'ores et déjà les grands thèmes à venir (rôle de l'État, compressions budgétaires, etc.) et la fonction d'une Fédération (services concrets, rôle politique). Puis, seconde étape, la FAPUQ fait son entrée dans le monde (1980-1991). Le président de l'époque l'a déjà mentionné : la FAPUQ commence à jouer le rôle politique que l'on attend d'elle. Sur fond de crise causée par les coupes draconiennes de 1982, la FAPUQ impose de plus en plus sa présence comme interlocuteur politique pour les professeures et professeurs d'université québécois. Interlocuteur... mais non le seul.

Comme tout organisme de nature politique, la FAPUQ n'est pas à l'abri de tensions, à tel point qu'une autre association lui fait « concurrence », l'IPUQ (Intersyndicale des professeurs d'université du Québec). Créée au début des années 1980, cette Intersyndicale visait à permettre à tous les syndicats, membres ou non de la Fédération, d'établir une plus grande concertation. Puis, le SPUL ayant quitté la Fédération, progressa l'idée que cette Intersyndicale devînt une « autre » Fédération. La solution se trouvera dans la fusion des forces, sous l'enseigne de la FQPPU, en 1991.

Là encore, je ne puis m'attarder sur toutes les actions posées par la FQPPU. Je propose par contre une lecture en trois étapes des vingt années de la FQPPU, pour faire suite aux deux étapes de la Fapuq.

1. Se donner un « cogito » universitaire (1991-2000).

On ne peut qu'être frappé à quel point les premières années de la FQPPU permettent le développement d'un cogito, d'une pensée sur l'université. Cette pensée ne procède pas d'un idéalisme théorique, mais de discussions publiques tenues principalement à l'occasion des Conseils fédéraux. Sont ainsi posées les grandes orientations de la FQPPU à l'égard du lien recherche-enseignement, des partenariats, de l'université en tant que service public, sur fond de coupes budgétaires radicales – j'y reviendrai. Chacun de ces grands thèmes donne naissance à un document fouillé, disponible sur le site de la Fédération.

2. La crise (2003-2005).

La FQPPU s'est bien acquittée de son rôle; mais elle est aussi vulnérable en raison de son propre développement. Des syndicats lui reprochent surtout un manque de transparence et une hypertrophie de dépenses administratives et immobilières; c'est à ce moment que l'Université de Montréal et l'Université Laval quittent la Fédération. Si la fin de la FQPPU est à craindre, c'est en revanche la volonté générale des syndicats présents qui la sauve et lui donne véritablement une nouvelle vie.

3. Du « savoir pratique » vers une pratique du savoir (2005...)

Délestée de son service juridique, la FQPPU se centre désormais sur son rôle politique. Mais, pour *pouvoir*, il faut *savoir*. À cette fin, la Fédération constitue des dossiers majeurs sur des thèmes qu'elle approfondit ensuite par des colloques, des documents: harcèlement psychologique, condition des nouveaux professeurs, état des finances de chacune des universités sur le plan du fonctionnement et des immobilisations, etc. Ces recherches et enquêtes systématiques munissent la FQPPU des outils pour affronter les grands enjeux des dernières années.

Mais, ces brefs jalons historiques posés, y a-t-il une trame, une ligne de force qui traverse l'histoire de la Fédération syndicale ? Depuis sa fondation en 1967, la FAPUQ puis la

FQPPU ont promu et protégé de nombreux aspects touchant l'université québécoise. Mais une trame de fond traverse toute cette période, l'intervention accrue de l'État. Dès sa naissance, la FAPUQ ne manque pas de le noter...

Les années 1960 constituent une ère de développement majeur pour les universités au Québec. Mais, après ces années fastes, la restriction des ressources au tournant des années 1970 « justifie » une plus grande présence de l'État. Or, dès sa quatrième réunion (22 février 1969), le conseil de la FAPUQ s'inquiète à ce propos :

Le moment n'est pas loin où le professeur lui-même deviendra l'objet d'une normalisation, si ce n'est déjà commencé dans une certaine mesure. Ira-t-on jusqu'à normaliser l'emploi de son temps en définissant le nombre d'heures d'enseignement, d'activités de recherche, etc., afin de définir et d'évaluer la qualité et l'emploi de son temps à l'université ?

S'agissant des interventions de l'État, un modèle d'ingérence semble se dessiner et qui est le suivant : à la suite d'une période de restrictions budgétaires, l'État réinvestit dans les universités, *mais à ses propres conditions*. Deux épisodes illustrent ce fait, correspondant aux deux moments de coupes draconiennes, 1982 et 1996.

Après le décret de 1982, qui réduit les salaires des professeurs, le gouvernement entend réinvestir dans les universités. Recherche orientée et plans de développement sont alors mis au goût du jour. Ainsi débute un article de *Nouvelles universitaires* intitulé « La recherche au Québec entre dans une profonde mutation » :

La recherche au Québec s'inspire désormais du modèle japonais. Si, en Occident, la recherche fondamentale a été la pierre d'assise du développement scientifique, un revirement important se prépare. Politiciens et administrateurs ne jurent plus que par l'applicabilité de la recherche et l'inspiration vient de l'Extrême-Orient où on a construit un empire technologique fondé sur la recherche appliquée et l'innovation industrielle. »
(15 mars 1983)

Le gouvernement prévoit d'ailleurs créer un outil à cette fin, une « Agence de valorisation de la recherche ». La Fédération décrit (et décrie) avec justesse cette inquiétante situation. Tout ce vocabulaire, toute cette pensée ont pris une ampleur telle qu'ils sont en quelque sorte devenus la *doxa* d'aujourd'hui, les règles de base de toute discussion sur l'université.

Le milieu des années 1990 reprend le même scénario. Certes, les réductions budgétaires ont commencé avant 1995. Mais, à la suite de la démission de Jacques Parizeau, Lucien Bouchard devient premier ministre du Québec le 29 janvier 1996; Pauline Marois est nommée ministre de l'Éducation et le gouvernement du Québec entreprend sa croisade en vue d'atteindre le déficit zéro en l'an 2000. La FQPPU fera du « plan d'action » de la ministre Marois l'un des objets principaux de ses débats et interventions.

Ces plans d'action du gouvernement culminent à la fin de la décennie, au point où on peut voir apparaître un nouveau paradigme.

L'année 1996 marque [...] un changement important, non pas du point de vue des finalités de l'État eu égard à l'université (le développement économique et la transition vers la nouvelle économie du savoir), mais bien plutôt en ce qui a trait à la formalisation de sa politique afférente, qui s'inscrira désormais dans une perspective opératoire et deviendra un plan d'action, avec des objectifs, des priorités, bref, un cadre de gestion *par résultats*. » (*Université*, décembre 1996).

Je vais conclure sur ce qui me paraît être le rôle le plus important de la FQPPU, « comment introduire la morale dans la politique » .

Pour moi en tout cas, la nécessité de la FQPPU se fonde sur une des rares vérités qui me paraissent justes de tout temps : tout pouvoir laissé à lui-même tend à croître indéfiniment. Que ce pouvoir soit religieux, politique (ou même syndical !), il doit trouver une limite extérieure. Or, ce que l'histoire de la Fédération des universitaires nous apprend, c'est que nous sommes en quelque sorte passés de l'Église à l'État, d'une théologie à une téléologie de l'université. Telle est, à mon avis du moins, la trame de fond des dernières décennies : l'intervention accrue de l'État dans le développement de l'université québécoise et le rôle de contre-pouvoir essentiel de la FQPPU. Cette lecture est corroborée par les propos d'un acteur qui a observé, en intellectuel engagé, toute cette odyssée fédérative depuis 1967, et qui intervient encore régulièrement dans les débats aujourd'hui : Guy Rocher. En effet, les 10 et 11 décembre 1998, la FQPPU a organisé un colloque sur « La recherche et les partenariats ». Rocher fit cette étonnante déclaration dans son allocution d'ouverture :

J'ai dit plusieurs fois que, dans l'Université catholique que j'ai connue au début de ma carrière de professeur, les interventions des autorités religieuses, réelles bien sûr,

étaient cependant minimes et limitées en comparaison de ce que nous connaissons aujourd'hui de la part des organismes étatiques.

Déclaration étonnante, oui, et encore plus pertinente aujourd'hui. En effet, depuis 1998, nous avons connu un accroissement de ces interventions : contrats de performance, chaires de recherche, politique du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation sur le partenariat entre les universités et l'État, projet de loi sur la gouvernance proposant une majorité de membres externes dans les Conseils d'administration des universités, entre autres.

Je parle d'une téléologie de l'université, car ces nouveaux maîtres-gestionnaires possèdent le plus grand pouvoir, celui de définition : définir l'identité et définir l'orientation de l'université québécoise. Les dernières décennies nous l'apprennent crûment : ce lieu de la pensée libre n'est jamais donné, mais toujours à préserver. Nous portons cet idéal de l'université comme intellectuel collectif, et nous avons alors la responsabilité de conserver, pour notre société, l'intégrité de ce lieu où l'on ne cherche à accroître ni la consommation ni la domination, mais plutôt à construire une société plus juste et plus libre. Telle est là la plus grande et la plus belle imputabilité.

Albert Camus, mal compris à ce chapitre, a toujours voulu « introduire le langage de la morale dans l'exercice de la politique. » C'est ainsi, pourtant, que je comprends le rôle essentiel de la FQPPU. La FQPPU a donné aux universités du Québec une pensée, un ensemble de valeurs qui ont émané de l'espace public qu'elle a créé et des discussions qu'elle a fixées dans des prises de position consensuelles, des documents officiels. La FQPPU désigne présentement le seul contre-pouvoir qui dispose de l'intelligence acquise par son histoire depuis 1967, et de manière particulière depuis 1991, pour défendre et promouvoir les valeurs qui animent la majorité des professeurs et des professeurs d'université au Québec. Chacun de nous est responsable de cette tâche, mais aucun de nous n'est de taille à l'assumer seul.

Je nous souhaite une bonne soirée et un bel avenir fédératif.